

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION n° 13/2022

## Nombre de membres

Titulaires en exercice : 29  
Titulaires présents : 16  
Suppléants votants : 01  
Procurations : 03  
Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

**L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre à dix-huit heures,**

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme « Pays de Nexon-Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Rilhac Lastours, sous la présidence de Mme VALLADE Sylvie, Présidente.

Date de convocation du Comité de Direction : 07 octobre 2022.

**PRESENTS :** MM. DEXET Emmanuel, BROUSSE Hervé, CAILLOT Alain, GOUDIER Jean Louis, CHAMINADE Gérard, MASSY Jean-Marie, GARNICHE Roland, BARRY Jacques, LAUWERS Damien, MME BELAIR Florence, VALLADE Sylvie, GENIN Karine (suppléante votante), DELIAT Nicole, VALADE Marie Line, MOREL Marie France, FAYEMENDI Christine, MULLER Laurence

**Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance :** sans objet

**EXCUSES :** MM. DESROCHE Christian (procuration à M. DEXET Emmanuel), CARPE Jean Christophe, DARGENTOLLE Georges, DELOMENIE Bernard, COLLET Alain (procuration à Mme DELIAT Nicole), CHAUSSE Jean Jacques, PARVERIE Fabien, MME CHEYRONNAUD Céline (Procuration à Mme VALLADE Sylvie), BEYLOT POULET Karine,

**SECRETAIRE :** Marie-France MOREL

## **Objet : Création d'un maillage de circuits trail labellisés Uni'Vert Trail**

### **Exposé :**

L'Office de tourisme Pays de Nexon Monts de Châlus crée un maillage de circuits trail : 19 parcours proposés sur 5 portes d'entrée pour plus de 250 km de sentiers, accessibles au plus grand nombre. L'opération prévoit la mise en place d'une signalétique et de panneaux d'information pour un montant de 7 133,12€.

Le plan de financement de l'opération se présente comme suit :

Dépenses	Montant € TTC	Ressources	€	%
Signalétique et panneaux d'information	7 133,12	Autofinancement	1 426,62	20
		Europe FEADER	5 706,50	80
<b>Total</b>	<b>7 133,12</b>		<b>7 133,12</b>	<b>100</b>

### **Délibération :**

Le Comité de Direction, après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le projet et son plan de financement
- D'autoriser la Directrice à solliciter la subvention FEADER et à signer tous documents nécessaire à la bonne exécution de cette délibération

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture  
Le :  
Publié ou notifié  
Le :

Fait et délibéré à l'Office de Tourisme  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : A l'Office de Tourisme, le 21 octobre 2022

La Présidente  
Sylvie Vallade

